



*Promouvoir et permettre l'utilisation sûre et efficace
de l'accès motorisé en hauteur à travers le monde*

UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ DES PEMP LORS DE L'UTILISATION DES COMMANDES AU SOL





SOMMAIRE

1.0	INTRODUCTION	3
2.0	CHAMP D'APPLICATION	4
3.0	QUI DOIT LIRE CES DIRECTIVES ?	4
4.0	TERMES ET DÉFINITIONS	4
5.0	DONNÉES SUR LES ACCIDENTS	4
6.0	FORMATION ET FAMILIARISATION	6
7.0	COMMANDES AU SOL DES PEMP	7
8.0	MESURES DE CONTRÔLE DES RISQUES	8
8.1	AVANT DE MANŒVRER LA PEMP	8
8.2	MANŒVRE DE LA PEMP À PARTIR DE LA POSITION AU SOL AVEC LES COMMANDES DE LA PLATE-FORME	9
8.3	TÂCHE MENÉE À BIEN	10
9.0	COMMANDES AU SOL LORS DU CHARGEMENT ET DU DÉCHARGEMENT DES PEMP	10
10.0	PEMP ÉQUIPÉES DE DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ AUXILIAIRES	11
11.0	PROCÉDURES D'URGENCE EN CAS D'ÉCRASEMENT OU DE COINCEMENT	11
12.0	RESSOURCES	11
	SIGNALEMENT DES ACCIDENTS DE L'IPAF	12
	À PROPOS DE L'IPAF	13

REMARQUE : Bien que toutes les précautions aient été prises pour garantir l'exactitude du matériel contenu dans ce guide, les auteurs n'assument aucune responsabilité en ce qui concerne les informations données. Le respect de ces directives ne garantit pas automatiquement la conformité aux exigences légales. Il incombe au titulaire du poste de s'assurer qu'il respecte les exigences légales en matière d'équipements de travail sécurisés.

Image de couverture avec l'aimable autorisation de Hinowa

1.0 INTRODUCTION

L'International Powered Access Federation (IPAF) a pour objectif d'encourager et de permettre l'usage sûr et efficace des équipements d'accès en hauteur motorisé dans le monde entier au sens large, en fournissant des informations et des conseils techniques, en influençant et en interprétant la législation et les normes, ainsi que par des initiatives de sécurité et des programmes de formation.

L'IPAF est une organisation à but non lucratif détenue par ses membres comprenant des fabricants, des sociétés de location, des distributeurs, des entrepreneurs et des utilisateurs. Les membres de l'IPAF utilisent la majeure partie du parc des PEMP de location dans le monde et fabriquent environ 85 % des plates-formes du marché.

L'IPAF rassemble des rapports d'incidents reçus du monde entier, d'entreprises, de particuliers et de membres de l'IPAF qui partagent leurs expériences pour permettre aux autres de travailler en toute sécurité.

Les PEMP sont équipées de commandes de plate-forme inférieure et supérieure pour se conformer aux normes mondiales de conception des PEMP. « Commandes au sol » est le terme utilisé lorsque l'opérateur de la PEMP actionne les commandes de la

plate-forme en marchant à côté ou à proximité de la PEMP, ce qui est aussi parfois appelé « conduite d'errance » ou « promenade de chien » de la PEMP.

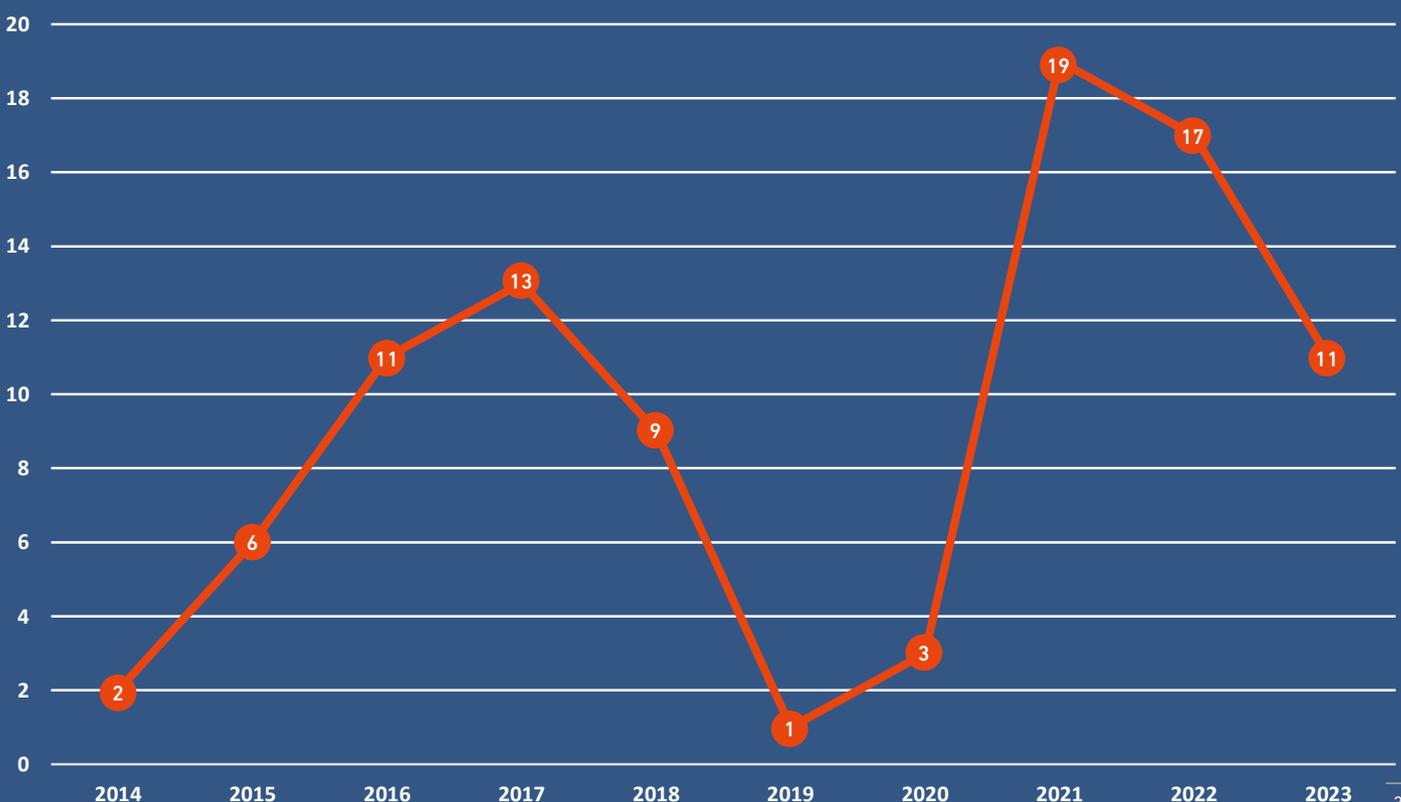
Dans des conditions normales, l'opérateur doit se tenir debout sur la plate-forme de la PEMP avec les deux pieds sur le sol. Cependant, il y a des moments où les commandes au sol peuvent s'avérer utiles :

- Manœuvres sous des obstacles ou autres pendant lesquelles les opérateurs ne peuvent pas se tenir debout normalement lorsqu'ils travaillent
- Manœuvres pour passer des portes ou des endroits similaires où les mains courantes doivent être abaissées
- Manœuvres sur un terrain accidenté, des marches ou des pentes pendant lesquelles se tenir debout dans la PEMP est considéré comme présentant un risque plus élevé.
- Chargement/déchargement sur des véhicules de livraison qui n'ont pas de rampes pleine largeur.

Si un opérateur de PEMP choisit d'utiliser la PEMP en mode commandes au sol, cela peut augmenter considérablement le risque que l'opérateur soit écrasé ou piégé s'il ne le fait pas en toute sécurité.

Le tableau ci-dessous met en évidence le nombre d'incidents impliquant l'utilisation des commandes au sol au cours des dix dernières années :

Commandes au sol des PEMP - nombre total d'incidents par année



2.0 CHAMP D'APPLICATION

Ces recommandations sont destinées à :

- Fournir des informations à ceux qui planifient et gèrent les opérations avec des PEMP
- Fournir des informations sur les principaux dangers lors de l'utilisation d'une PEMP en mode commandes au sol
- Fournir des informations sur les mesures de contrôle des risques à adopter lors de l'utilisation des commandes au sol
- Fournir des directives générales globales à ceux qui mènent des actions visant à prévenir les incidents

3.0 QUI DOIT LIRE CES DIRECTIVES ?

L'employeur ou l'utilisateur : personne ou organisation qui contrôle la planification, la gestion et l'utilisation de la PEMP sur le site et qui est chargée de veiller à ce que la PEMP soit maintenue dans un état de fonctionnement sécurisé.

L'opérateur de PEMP : l'opérateur de la PEMP est une personne qui utilise la PEMP à partir de la plate-forme de travail ou de la base/des commandes au sol. Il peut être salarié ou indépendant.

Le propriétaire de la PEMP : une société, une entreprise ou une personne propriétaire de la PEMP, y compris ceux qui la louent à un utilisateur.

4.0 TERMES ET DÉFINITIONS

- **Personne compétente** - Personne ayant une formation professionnelle ou technique, des connaissances, une expérience pratique effective et une autorité suffisantes pour lui permettre d'exercer les fonctions qui lui sont assignées au niveau de responsabilité qui lui est attribué
- **Coincement** - Situation dans laquelle l'opérateur ou l'occupant d'une PEMP se retrouve coincé ou écrasé entre les commandes de la PEMP ou les garde-corps de la plate-forme et un objet inamovible ou une structure externe
- **Adéquation de niveau** - L'angle maximum que peut prendre une PEMP pour monter ou descendre une pente en position de transport.
- **PEMP** - Plateforme élévatrice mobile de personnes
- **Personne(s) désignée(s) pour les secours au sol** - Personne(s) familière(s) avec les commandes au sol et les commandes auxiliaires/d'urgence de la PEMP qui se sont exercées à abaisser la plate-forme de la PEMP pour chaque marque et modèle dont elles sont responsables
- **Commandes au sol** - L'opérateur de la PEMP utilise les commandes au sol de la plate-forme en marchant le long ou à proximité de la PEMP
- **EPI** - Équipement de protection individuelle
- **Distance d'éloignement** - Distance entre l'opérateur et la PEMP lorsque la machine est manœuvrée en mode piéton
- **STS** - Système de travail sécurisé
- **Cordon ombilical** - Câble de la plate-forme relié au boîtier de commande supérieur

- **Utilisateur** - Personne ou organisation qui contrôle la planification, la gestion et l'utilisation de la PEMP sur le site et qui est chargée de veiller à ce que la PEMP soit maintenue dans un état de fonctionnement sécurisé

Remarque 1 : Il peut s'agir de la personne responsable du site, du maître d'œuvre ou du sous-traitant

Remarque 2 : Ce n'est pas nécessairement la même personne que l'opérateur

- **Conducteur du véhicule** - Personne qui livre et récupère les PEMP sur les sites
- **Responsable de la sécurité des véhicules** - Salarié du chantier qui dirige le mouvement des installations et des véhicules sur ou autour d'un site. Parfois appelé le gardien

5.0 DONNÉES SUR LES ACCIDENTS

2014 - 2023, tous types d'incidents :

Filtre appliqué : 1a, 1a nacelle basse hauteur, 1b chenillée/araignée, 3a, 3b et « inconnu » uniquement

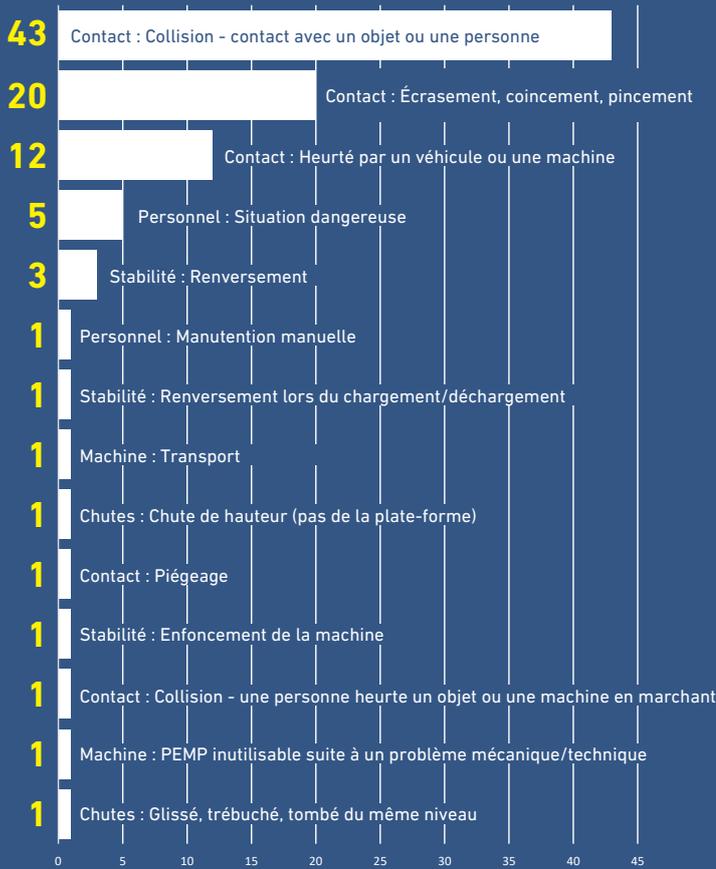


L'analyse de ces données sur une période de dix ans fait ressortir plusieurs faits marquants :

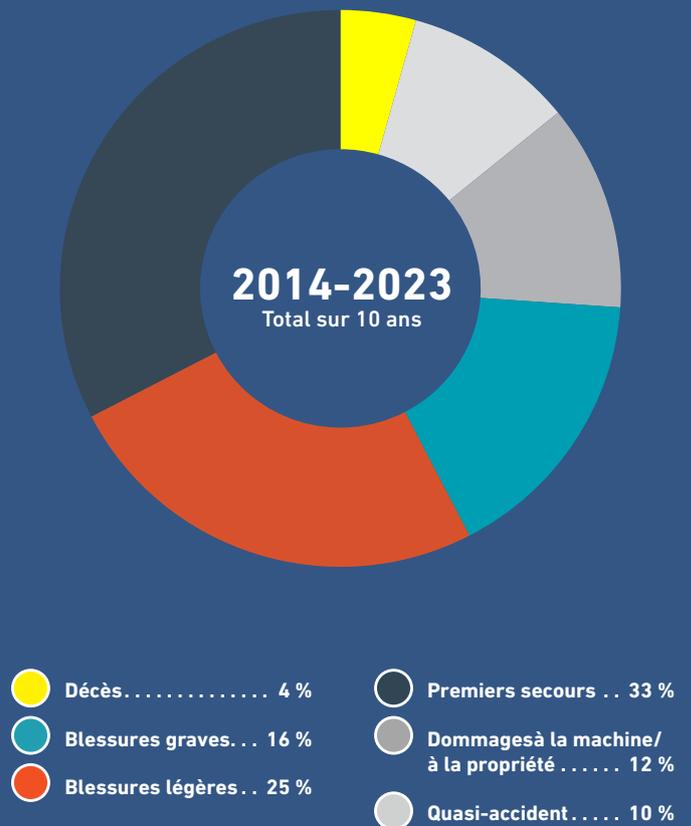
Au cours de cette période, il y a eu 27 incidents sur les chantiers de construction et 28 dans les zones de cour. La plupart des incidents se sont produits avec des chauffeurs-livreurs mais aussi avec techniciens/ingénieurs de maintenance. Cependant, des incidents se sont encore produits dans d'autres secteurs.

90 % des incidents se sont produits sur des PEMP de type 3a et, comme l'on pouvait s'y attendre, la partie du corps la plus souvent blessée était les membres inférieurs, notamment les pieds, ce qui indique que les opérateurs se tiennent ou marchent trop près de la PEMP lors des manœuvres. Cela peut être dû au fait que la distance d'éloignement est trop courte ou que le cordon ombilical n'est pas assez long pour permettre à l'opérateur de maintenir une distance d'éloignement sûre.

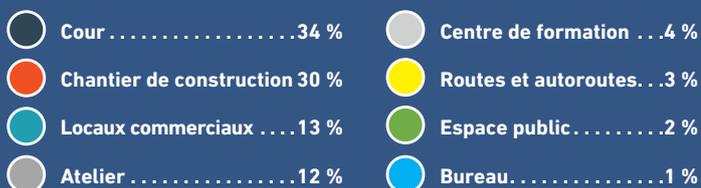
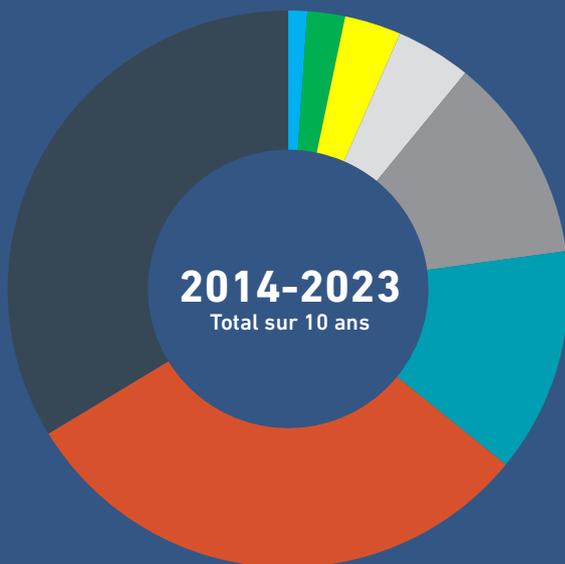
Commandes au sol - Classification des incidents



Commandes au sol - Résultat des incidents



Commandes au sol - Emplacement du chantier



Commandes au sol - Catégorie de machine



6.0 FORMATION ET FAMILIARISATION

Avant d'utiliser une PEMP, vous devez être formé à la classification/catégorie de PEMP en vigueur. L'IPAF recommande à tous les opérateurs de suivre en intégralité un cours de formation d'opérateur de PEMP de l'IPAF. Les cours de formation des opérateurs de l'IPAF ne font pas des opérateurs des experts de l'utilisation sûre des PEMP car il existe de nombreuses marques et de nombreux modèles. Ce que le cours d'opérateur IPAF fournit, ce sont les compétences de base dont un opérateur a besoin pour utiliser une PEMP en toute sécurité et où trouver l'information dont il a besoin s'il a le moindre doute. Pour plus d'informations sur les formations de l'IPAF, rendez-vous sur www.ipaf.org/courses

La familiarisation avec les PEMP n'est pas une formation, c'est la démonstration des fonctions de commande et des dispositifs de sécurité à un opérateur formé assurée par un démonstrateur. Les PEMP sont différentes en termes de taille, de forme, de poids, de complexité et de fonctionnalité. Il est donc important que des

familiarisations soient dispensées lorsqu'un opérateur formé a besoin d'utiliser une PEMP qu'il n'a jamais utilisée auparavant. Pour plus d'informations sur les familiarisations, consultez www.ipaf.org/f1

La formation de l'IPAF ne s'adresse pas seulement aux opérateurs et aux démonstrateurs, il est également important que les responsables et les superviseurs comprennent leurs responsabilités lorsqu'ils gèrent l'utilisation en toute sécurité des PEMP sur le site. L'identification des abus et la connaissance des procédures correctes à suivre réduiront à terme le nombre d'incidents qui se produisent sur le site. Pour plus d'informations sur ces cours, consultez www.ipaf.org/courses

La formation de l'IPAF sur le chargement et le déchargement en toute sécurité est recommandée pour les chauffeurs-livreurs.



7.0 COMMANDES AU SOL DES PEMP

S'il a été décidé d'utiliser la méthode de commandes au sol pour manœuvrer la PEMP jusqu'à sa position prévue, il faut une planification minutieuse afin de réduire le risque de blessure pour les opérateurs et les autres membres du personnel. La planification doit tenir compte du fait que le risque de piégage et de coincement existe toujours lorsque l'on utilise le mode commandes au sol au niveau du sol.

La longueur du cordon ombilical/câble d'une PEMP détermine la distance d'éloignement lors de l'utilisation des commandes de la plate-forme supérieure depuis le sol. Vous devez toujours vous assurer que vous pouvez vous tenir à une distance de sécurité de la PEMP. Lorsqu'ils sont utilisés correctement, les câbles plus longs permettent à l'opérateur de se tenir plus loin de la PEMP, ce qui réduit potentiellement le risque d'écrasement et de coincement. Cependant, l'utilisation des commandes de la plate-forme depuis le sol, plutôt que la position normale (de la plate-forme), peut ajouter des risques supplémentaires d'écrasement ou de piégage si le mauvais sens d'entraînement ou de direction est activé.

L'UTILISATION INCORRECTE DE LA FONCTION DE COMMANDES AU SOL PEUT CAUSER DES BLESSURES MORTELLES ET GRAVES AUX UTILISATEURS DE PEMP ET À D'AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL LORSQUE CETTE FONCTION EST UTILISÉE À PARTIR DE LA POSITION AU SOL SI ELLE N'EST PAS EXÉCUTÉE EN TOUTE SÉCURITÉ.



LES COMMANDES DE LA PLATE-FORME QUI RESTENT FIXÉES DANS LA PLATE-FORME SUPÉRIEURE NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉES POUR MANŒUVRER LA PEMP LORSQUE L'ON SE TROUVE EN POSITION AU SOL.

Cette notice comprend les types de PEMP équipées d'un cordon ombilical, d'une radio/télécommande ou d'un point de contrôle fixe sur le châssis. En règle générale, les types de PEMP qui peuvent être utilisés en mode commandes au sol sont les PEMP mobiles verticales (ciseaux) 3a et 1b à flèche statique (chenillées).

Les nacelles à ciseaux ont des flèches de direction d'entraînement et de direction situées sur les commandes de la plate-forme, mais souvent il n'y a pas de flèche de direction d'entraînement au niveau du châssis, la raison en étant que les nacelles à ciseaux ne font pas pivoter/faire pivoter la structure supérieure comme les PEMP de type flèche.

Au lieu de cela, les nacelles à ciseaux sont équipés d'un autocollant sur le boîtier de commande de la plate-forme présentant généralement une image des ciseaux représentée vue d'en haut. L'image peut montrer l'essieu directeur et les flèches de direction, afin que l'opérateur puisse identifier dans quel sens déplacer le contrôleur de la manette d'entraînement dans la direction souhaitée.

Les risques de coincement ou d'écrasement sont accrus lorsque :

- il y a un manque de planification et d'évaluation appropriée et suffisante des risques ;
- il y a un manque de formation et de familiarisation de l'opérateur ;
- l'opérateur n'est pas au courant du système de travail sécurisé ;
- les autocollants de commande de la plate-forme ne sont pas clairs ou sont recouverts de débris ou de peinture ;
- le mauvais sens d'entraînement ou la mauvaise fonction de direction est sélectionné(e) ;
- l'opérateur se positionne trop près de la PEMP lors de la manœuvre ;
- le boîtier de commande de la plate-forme a été placé ou accroché sur le côté de la PEMP, avec l'opérateur qui marche à côté de celle-ci ;
- la visibilité est mauvaise, ce qui entraîne un risque de collision avec des piétons, des véhicules ou des structures ;
- l'opérateur ne s'est pas familiarisé avec la vitesse d'entraînement potentielle de la PEMP ;
- l'opérateur de la PEMP se positionne trop près de la PEMP lors de la manœuvre ;
- la PEMP descend d'un trottoir, monte ou descend une pente ou lors du chargement ou du déchargement pouvant entraîner le renversement d'une PEMP ;
- la PEMP est manœuvrée en mode piéton sur un sol irrégulier, ce qui pourrait faire glisser ou trébucher l'opérateur qui risquerait d'être écrasé par la PEMP.



Lorsqu'il n'y a pas de danger au-dessus de la tête, l'endroit le plus sûr est de se tenir debout sur la plate-forme avec les deux pieds sur le sol. Les commandes au sol ne doivent être envisagées que lorsqu'il y a un danger au-dessus de la tête ou à des fins de (dé)chargement lorsque cela est nécessaire.

8.0 MESURES DE CONTRÔLE DES RISQUES

Les mesures de contrôle des risques peuvent être décomposées en trois groupes :

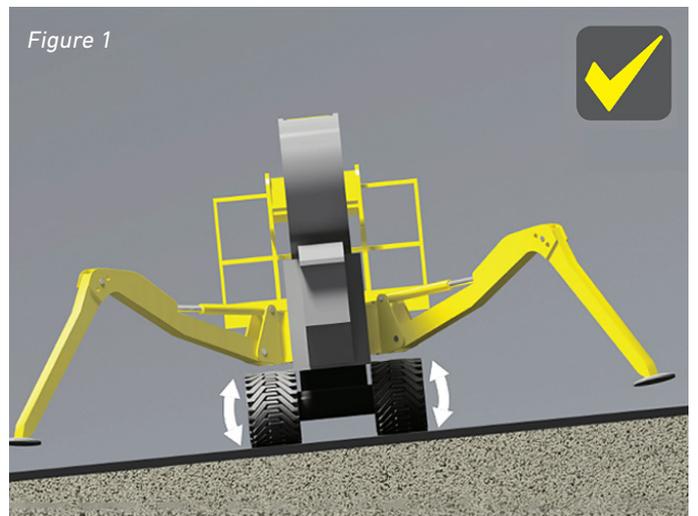
1. Avant de manœuvrer la PEMP en mode commandes au sol ;
2. Manœuvre de la PEMP à partir de la position au sol avec les commandes de la plate-forme (commandes au sol) ;
3. Tâche menée à bien.

8.1 AVANT DE MANŒUVRER LA PEMP

Avant de manœuvrer une PEMP avec des commandes au sol, l'opérateur doit :

- s'assurer qu'une évaluation des risques est en place ;
- suivre le système de travail sécurisé pour effectuer la tâche ;
- être formé et familiarisé avec la PEMP ;
- porter l'EPI approprié (tel qu'identifié par l'évaluation des risques), par exemple des chaussures de sécurité, des lunettes de protection, des gants et un casque de sécurité avec mentonnière ;
- effectuer une vérification générale avant utilisation de la PEMP pour confirmer qu'elle ne présente aucun défaut. Tous les voyants d'avertissement ou les alarmes sonores, tels qu'un klaxon, doivent être fonctionnels ;
- toujours faire à pied l'itinéraire prévu pour identifier les restrictions de hauteur, de largeur, les mauvaises conditions du sol, les pentes, les risques de trébuchement ou autres obstacles ;
- sur les PEMP dotées de commandes au sol, vérifier les flèches directionnelles d'entraînement et de direction sur le boîtier de commande de la plate-forme pour confirmer l'orientation correcte de l'entraînement et de la direction avant d'essayer de déplacer la machine. Il s'agit de s'assurer que le trajet se fera dans la direction prévue lors du déplacement du contrôleur d'entraînement/de direction

Figure 1



- sur les PEMP de type 1b (chenillées), s'assurer que la flèche est complètement arrimée avant de manœuvrer. Si l'opérateur a l'intention de manœuvrer les rampes de montée ou de descente de la PEMP, sur un terrain irrégulier ou en pente, il doit étendre les chenilles de la PEMP dans la mesure du possible et déployer partiellement les stabilisateurs pour éviter le basculement. Reportez-vous à la figure 1.

TOUJOURS SUIVRE LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT POUR MANŒUVRER LES PEMP 1B (CHENILLÉES)

- Si nécessaire, abaissez les garde-corps de la plate-forme conformément aux instructions du fabricant.
- Assurez-vous qu'il n'y a personne sur la plate-forme avant de manœuvrer la PEMP à l'aide des commandes au sol.
- Assurez-vous que tous les objets en vrac sont retirés de la plate-forme avant de manœuvrer la PEMP.
- Soyez conscient du rayon de braquage de la PEMP. Remarque : certaines PEMP à chenilles peuvent tourner rapidement sur leur propre axe avec des ajustements mineurs des commandes de l'opérateur.
- Maximisez la distance d'éloignement par rapport à la PEMP en tenant compte de l'espace disponible et de la longueur du cordon ombilical. Les opérateurs doivent s'assurer qu'ils maintiennent une distance de sécurité par rapport à la PEMP lors de la manœuvre.

- Certaines PEMP sont équipées de points de connexion pour le boîtier de commande de la plate-forme afin de permettre au contrôleur de la plate-forme supérieure de se brancher sur un point distinct situé sur le châssis, ce qui peut ajouter de la longueur au câble et augmenter ainsi la distance d'éloignement. Référez-vous toujours au manuel de l'opérateur de la PEMP pour cette procédure.
- Vous devez connaître les spécifications et les limites de la machine, telles que la capacité de franchissement des pentes.
- Sélectionnez un mode de vitesse de conduite lente le cas échéant.
- Lorsque la visibilité peut être obstruée, l'opérateur doit envisager de faire appel à un gardien pour se faire aider et être en mesure de réagir à toute situation en évolution.

8.2 MANŒUVRE DE LA PEMP À PARTIR DE LA POSITION AU SOL AVEC LES COMMANDES DE LA PLATE-FORME

Lors de la manœuvre de la PEMP, l'opérateur doit :

- Tenir fermement le boîtier de commande de la plate-forme et dans la bonne orientation de conduite/direction. Il ne doit l'accrocher à aucune partie de la structure de la PEMP lorsqu'il utilise les commandes au sol.
- Conduire la PEMP en mode vitesse lente chaque fois que cette option est disponible et utiliser les commandes proportionnelles.
- Se tenir à l'écart de la PEMP lors de la manœuvre.
- Ne jamais conduire ou diriger la PEMP vers lui-même ou vers d'autres personnes.
- Ne jamais conduire la plate-forme en position surélevée lorsqu'il manœuvre la PEMP en mode piéton.
- Ne jamais autoriser le personnel à monter sur la plate-forme pendant que la PEMP est en cours de manœuvre.
- Redoubler de prudence lorsqu'il manœuvre la PEMP sur des pentes ou un sol irrégulier.
- Être conscient du risque d'enchevêtrement entre le boîtier de commande de la plate-forme, le cordon ombilical et d'autres objets.
- Permettre l'augmentation et la diminution de la vitesse de la PEMP. Certaines PEMP peuvent continuer à se déplacer sur une courte distance lorsque le contrôleur d'entraînement est relâché.
- Être vigilant, être toujours conscient de son environnement.
- Toujours rester concentré sur la tâche ; il ne doit PAS se laisser distraire lors de la manœuvre de la PEMP.
- Assurer une observation continue et être conscient des autres piétons, de l'équipement, des véhicules, des structures à proximité.
- Klaxonner (le cas échéant) à l'approche des courbes, des virages ou des portes.



8.3 TÂCHE MENÉE À BIEN

Une fois la manœuvre terminée, il est important de s'assurer que les commandes de la plate-forme sont remises dans leur position de fonctionnement normale sur la plate-forme et qu'elles sont bien en place. Si les garde-corps ont été abaissés, ils doivent être remis dans leur position d'origine et verrouillés en place conformément aux instructions du fabricant.

Si ces tâches ne sont pas effectuées correctement, les commandes au sol pourraient être exécutées alors que cela n'est pas nécessaire, le boîtier de commande n'étant pas dans la bonne orientation, ce qui pourrait entraîner la sélection du mauvais mode de conduite ou une chute de la plate-forme.

9.0 COMMANDES AU SOL LORS DU CHARGEMENT ET DU DÉCHARGEMENT DES PEMP

Les véhicules de livraison peuvent transporter plusieurs types de machines et il est courant de voir des PEMP à proximité les unes des autres pendant le transport. Certaines PEMP peuvent nécessiter l'aide d'un treuil pendant le processus de chargement/déchargement, cela peut être dû au type de PEMP, à la politique de l'entreprise ou si une machine est inutilisable.

Les treuils peuvent fournir une solution sûre au processus de chargement/déchargement, mais ils peuvent également introduire des risques supplémentaires s'ils ne sont pas utilisés en toute sécurité. Les treuils doivent être utilisés conformément aux informations fournies par le fabricant du treuil. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des dommages à l'équipement et des blessures graves, voire la mort du personnel.

Les chauffeurs-livreurs de PEMP peuvent être exposés à des risques supplémentaires lorsqu'ils utilisent des commandes au sol pour charger/décharger des PEMP. Quelques exemples sont présentés ci-dessous : -

- Risque de coincement ou d'écrasement
- Risque d'écrasement entre les PEMP
- Risque supplémentaire de renversement des machines



Crédit d'image : Skyjack



Le risque d'écrasement ou de coincement des chauffeurs-livreurs est accru lorsque : -

- Il y a une planification inadéquate et un manque de supervision sur le site d'un client.
- Le treuil n'est pas utilisé correctement pour faciliter le chargement de certains types de PEMP, ce qui signifie qu'il n'y a pas assez de mains pour utiliser le treuil, tenir le boîtier de commande et actionner le contrôleur de conduite/direction de la PEMP.
- Les opérations de chargement/déchargement sont effectuées pendant les heures d'obscurité ou de mauvais temps.
- Un sens de conduite/direction incorrect est activé sur la manette de la commande d'entraînement.
- L'opérateur se tient entre les PEMP pendant le déchargement ou le chargement sur la remorque.
- Il existe des risques de distraction, c'est-à-dire du bruit, le mouvement d'autres machines à proximité.
- Il existe des modèles de chargement complexes.
- L'opérateur repositionne des PEMP sur le plateau du véhicule pour déplacer correctement le poids sur les essieux.
- Il y a des contraintes de temps.
- Il y a des opérations de chargement/déchargement sur l'autoroute. Remarque : Envisagez de faire appel à un gardien/observateur.

Méthodes de contrôle des risques pour les chauffeurs-livreurs : -

- L'utilisateur doit avoir planifié de manière adéquate la livraison/collecte, le déchargement/le chargement des PEMP. Cela comprend la fourniture d'un éclairage approprié, un terrain plat, une séparation des autres équipements, du temps, un gardien (si et quand cela est nécessaire).
- Une évaluation générique des risques doit être mise en place avant le chargement et le déchargement sur le site du client. Des évaluations dynamiques des risques doivent être effectuées pour les activités de chargement et de déchargement sur le site.
- Les conducteurs doivent se familiariser avec les flèches de direction d'entraînement de la PEMP et l'orientation du contrôleur d'entraînement avant de charger et de décharger.
- Tenez-vous à l'écart de la PEMP, il est préférable de suivre le sens de la marche lorsque cela est possible.
- Assurez-vous que toutes les commandes de PEMP, y compris les commandes du treuil, sont utilisées conformément aux instructions du fabricant et suivez votre système de travail sécurisé.

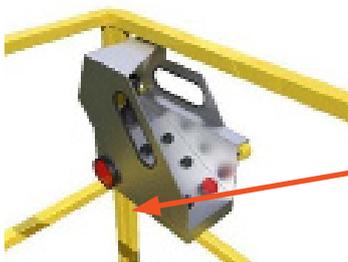
- ➔ Sélectionnez toujours si possible une vitesse d'entraînement lente sur la PEMP.
- ➔ Ne vous tenez jamais debout sur l'équipement et n'y placez jamais une partie de votre corps lorsqu'il est en cours de manœuvre ou de treuillage sur une remorque ; pensez toujours à vous tenir dans un endroit sûr afin de pouvoir vous écarter si nécessaire.
- ➔ Soyez toujours conscient de votre environnement.
- ➔ Si les PEMP doivent être chargées pendant les heures d'obscurité, assurez-vous que cette opération est effectuée dans une zone bien éclairée.
- ➔ Les conducteurs doivent rester concentrés sur la tâche à accomplir et ne pas se laisser distraire par d'autres équipements.
- ➔ Ne surchargez pas le treuil ou la remorque.
- ➔ Lorsque le chargement ou le déchargement est terminé, remettez toujours le boîtier de commande de la plate-forme en place et remettez-le dans sa position normale sur la plate-forme lorsque cela est possible.

10.0 PEMP ÉQUIPÉES DE DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ AUXILIAIRES

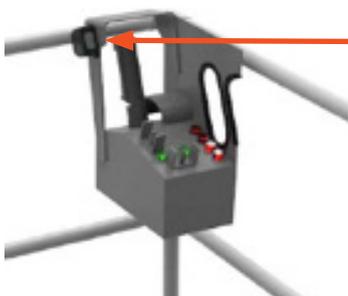
Certaines PEMP de type 3a sont équipées de systèmes de sécurité auxiliaires au niveau des commandes de la plate-forme, par exemple :

- Systèmes de commande à deux mains
- Systèmes de présence de l'opérateur (OPS)

S'il est nécessaire de manœuvrer une PEMP à partir du sol à l'aide des commandes au sol, elle doit être munie d'un boîtier de commande de plate-forme amovible. Les opérateurs de PEMP doivent toujours suivre les instructions du fabricant lorsqu'ils utilisent les commandes au sol de la plate-forme.



Commande à deux mains favorisant le positionnement de l'opérateur –
Nécessite une manipulation à deux mains pour le mouvement.



Système de présence de l'opérateur (OPS) –
Détection de la position de l'opérateur de PEMP.

Remarque : lors de l'utilisation de l'OPS en mode piéton, le capteur doit toujours être pointé vers l'opérateur de la PEMP.

Lorsque la tâche de commandes au sol est terminée, le boîtier de commande de la plate-forme doit être remis dans sa position initiale sur la plate-forme dans le bon sens et fixé en place conformément aux instructions du fabricant de la PEMP.

L'IPAF recommande de suivre les instructions du fabricant pour l'utilisation en toute sécurité de l'équipement de sécurité auxiliaire. Ces instructions doivent être fournies avec la PEMP.

S'il y a un risque prévisible d'écrasement, de pincement ou de coincement sur le site, la familiarisation doit inclure une démonstration de l'utilisation de la PEMP en mode commandes au sol. La familiarisation doit être consignée dans l'application IPAF ePAL ou le journal de bord de l'opérateur de PEMP.

11.0 PROCÉDURES D'URGENCE EN CAS D'ÉCRASEMENT OU DE COINCEMENT

L'utilisation des commandes au sol sur les PEMP peut être une activité à haut risque si elle n'est pas effectuée correctement. Par conséquent, le personnel du site concerné doit connaître les procédures d'urgence à suivre en cas d'incident impliquant un coincement, un écrasement ou un écrasement.

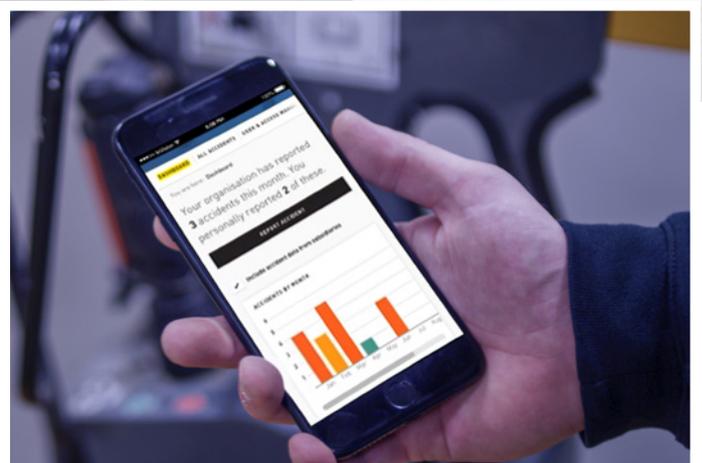
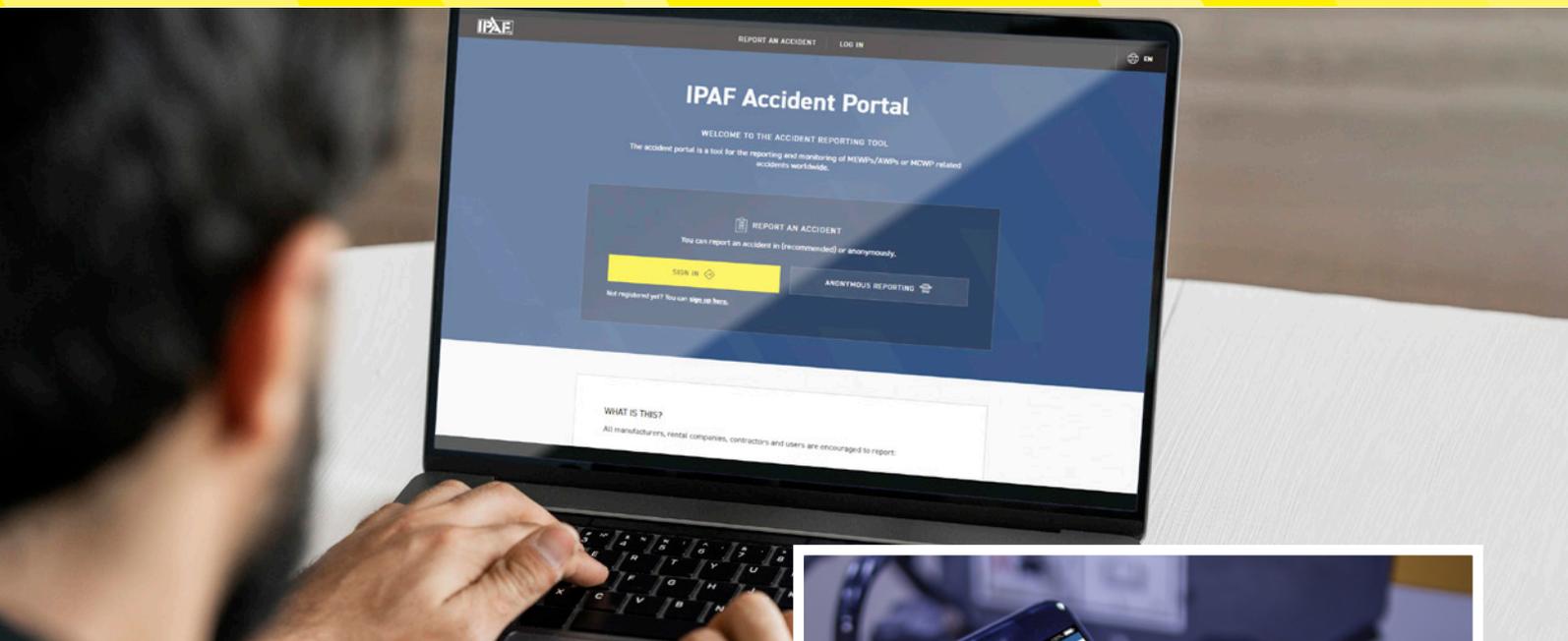
Si l'utilisation des commandes au sol est nécessaire, une évaluation appropriée et suffisante des risques doit être effectuée par une personne compétente afin d'identifier les dangers et de mettre en place les mesures de contrôle appropriées.

Votre plan de sauvetage doit inclure une éventualité que quelqu'un a été écrasé en mode piéton et doit comprendre les procédures à suivre.

12.0 RESSOURCES

- ➔ Guide de sécurité des opérateurs IPAF (disponible sur l'application ePAL www.ipaf.org/ePAL)
- ➔ Guide des meilleures pratiques de l'IPAF - Chargement et déchargement
- ➔ Guide IPAF de chargement, déchargement et transport en toute sécurité des PEMP
- ➔ Guide IPAF de chargement et déchargement des PEMP sur la voie publique
- ➔ Guide IPAF des commandes au sol des PEMP - Toolbox Talk
- ➔ Guide technique de l'IPAF sur le sauvetage d'urgence
- ➔ Guide IPAF sur l'évaluation de l'état du sol
- ➔ Déclaration de familiarisation de l'IPAF (F1)
- ➔ Affiche Andy Access Danger, gardez vos distances
- ➔ Affiche Andy Access Attention lors du chargement et du déchargement
- ➔ Réduction du coincement et de l'écrasement des personnes dans la plate-forme PEMP

(Tous les documents de l'IPAF sont disponibles sur www.ipaf.org ressources).



SIGNALEMENT DES ACCIDENTS DE L'IPAF

www.ipafaccidentreporting.org

L'IPAF et ses membres partagent des données sur les incidents impliquant un accès en hauteur pour identifier les domaines de risque et les tendances communes afin d'éclairer les campagnes d'orientation, de formation et de sécurité. Nous visons à améliorer notre compréhension des pratiques de travail et à réduire les incidents dans chaque pays. Le signalement n'est pas limité aux membres de l'IPAF ; toute personne ou organisation peut signaler un incident. En 2021, l'IPAF a lancé ePAL, une application mobile destinée aux opérateurs et aux superviseurs, qui permet de signaler rapidement et directement sur le portail de l'IPAF tous les incidents, y compris les accidents évités de justesse.

Comment effectuer un signalement ?

Tous les accidents, incidents et quasi-accidents peuvent être signalés rapidement et facilement sur www.ipafaccidentreporting.org sur un PC ou un ordinateur portable, mais aussi sur la plupart des appareils mobiles dotés d'un accès à Internet, ou sur l'application IPAF ePAL (www.ipaf.org/ePAL) pour les opérateurs et les superviseurs. Veuillez d'abord vous inscrire pour signaler les accidents dans la base de données. Les signalements peuvent également être effectués de manière anonyme sur le portail. Les entreprises qui souhaitent que plusieurs personnes puissent signaler des accidents devraient nommer une personne désignée (une personne expérimentée qui gérera les signalements). Cette personne désignée doit d'abord s'inscrire au nom de l'entreprise. Une fois inscrite, la personne désignée pourra donner accès à d'autres et leur permettre de signaler les accidents, de suivre leurs accidents et de gérer leurs dossiers d'incidents. Les informations saisies dans la base de données resteront confidentielles et seront exclusivement utilisées pour effectuer des analyses et accroître la sécurité.

Qu'est-ce qui est signalé ?

Tous les incidents signalés impliquant du matériel d'accès en hauteur motorisé sont répertoriés par l'IPAF. Ceux-ci comprennent les incidents qui entraînent la mort, des blessures ou toute personne nécessitant des premiers soins. Ils incluent également les incidents évités de justesse qui n'ont pas causé de blessures ou de dommages aux machines ou aux structures, mais qui représentent néanmoins une situation potentiellement dangereuse pour les occupants de la machine ou les personnes présentes.

Les machines

Le rapport analyse les incidents survenus lors de l'utilisation, de la livraison et de la maintenance de plateformes de travail élévatrices mobiles (PEMP). L'IPAF rassemble également des incidents impliquant d'autres machines, comme les plateformes de travail élévatrices à mât vertical (PTDM), tous les types de monte-charges et les plateformes télescopiques.

Qui peut effectuer un signalement ?

Toute personne impliquée dans le travail en hauteur peut signaler un incident sur le portail IPAF. Les données présentées dans ce rapport sont basées sur des informations collectées directement sur le portail de l'IPAF, ou obtenues par le personnel de l'IPAF dans le monde entier, en utilisant les données des organismes de réglementation et à travers des informations recueillies à partir de rapports médiatiques. L'IPAF propose également désormais un tableau de bord spécial personnalisable pour tous les membres qui leur permet d'évaluer les performances de leur entreprise par rapport à des données régionales, nationales et mondiales.

Confidentialité des données

Les informations fournies à l'IPAF sont confidentielles et privées. Les informations permettant d'identifier une personne ou une entreprise impliquée dans un incident signalé sont supprimées avant l'analyse par l'IPAF et ses comités et restent ensuite expurgées. L'IPAF dispose d'une politique de confidentialité qui peut vous aider à comprendre quelles informations nous recueillons, pourquoi nous les recueillons et comment vous pouvez mettre à jour, gérer, exporter et supprimer vos informations. Vous trouverez l'intégralité de la politique de confidentialité de l'IPAF à l'adresse suivante : www.ipaf.org/privacy (en anglais uniquement).

À PROPOS DE L'IPAF

L'International Powered Access Federation (IPAF) a pour objectif d'encourager l'usage en toute sécurité et efficace des équipements d'accès en hauteur motorisé dans le monde entier au sens large, en fournissant des informations et des conseils techniques, en influençant et en interprétant la législation et les normes, ainsi que par des initiatives de sécurité et son programme de formation.

L'IPAF est une organisation à but non lucratif détenue par ses membres comprenant des fabricants, des sociétés de location, des distributeurs, des entrepreneurs et des utilisateurs. L'IPAF compte des membres dans plus de 80 pays. Ceux-ci représentent la majorité de la flotte de location de PEMP et des fabricants du monde entier. Consultez www.ipaf.org pour obtenir les coordonnées des bureaux locaux

Contacteur l'IPAF

Moss End Business Village

Crooklands

Cumbria LA7 7NU

Royaume-Uni

Tél. : +44 (0)15395 66700

info@ipaf.org

www.ipaf.org

Devenez membre de l'IPAF

En rejoignant l'IPAF, vous rejoignez un mouvement mondial visant à sécuriser davantage et à accroître la productivité du secteur des matériels d'accès en hauteur. L'adhésion confère également divers services et avantages spéciaux, comme l'accès au tableau de bord d'analyse de la sécurité des membres. L'IPAF fournit de nombreux avantages, y compris :

- Harmonisation mondiale axée sur l'élaboration de normes au niveau régional ;
- Ressources pour les experts techniques ;
- Large gamme de produits et de conseils techniques pour aider les utilisateurs, les superviseurs et les utilisateurs des PEMP à assumer leurs responsabilités ;
- Possibilités de réseautage et de promotion de votre entreprise ;
- Voix consensuelle pour l'ensemble des parties prenantes du secteur, grandes et petites ;
- Programme de formation certifié pour assurer l'exhaustivité, la cohérence et la conformité de la formation.

Pour plus d'informations sur l'adhésion à l'IPAF, veuillez consulter www.ipaf.org/join

L'IPAF souhaite remercier les membres du groupe de travail du Comité international de sécurité ci-dessous qui ont contribué à l'élaboration de ce document :

Alana Paterson de Taylor Woodrow.

Theresa Kee de United Rentals.

Mark Keily de Sunbelt Rentals.

James Clare de Niftylift.

Gonçalo Pereira de Transgrua.

Steve O'Brien de Select Plant Hire.

Département technique et de sécurité de l'IPAF.

En conjonction avec

Ce document d'orientation a été élaboré en collaboration avec le comité international de sécurité de l'IPAF.



*Promouvoir et permettre l'utilisation sûre et efficace
de l'accès motorisé en hauteur à travers le monde*